



PROCÈS VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 22 NOVEMBRE 2017

Participants :

Présents : M. Begnis, Danten, Gallot, Ravenscroft, Salama.
Mmes Anders, Garrec, Kamblé, Marcil.
Excusés : Mme Proucelle, M. Haziza, Sauvé.
Invités : M. Coté, M. Moquet (pour remplacer Mme Proucelle)

La séance est ouverte à 18 h 42.

1. Présentation de Collins Barrow (M. Mario Côté)

Lettre de vérification :

Nous avons un auditeur indépendant. Il n'y a pas d'erreur significative dans les états financiers. Il n'y a pas de soupçon de fraude. Pas de nouvelles méthodes comptables adoptées par le Lycée. La stratégie d'audit est fondée sur le risque.

Le seuil de signification global est de 225 000 \$. On a déterminé qu'il pourrait y avoir une erreur de ce montant sans affecter de façon matérielle les états financiers.

Pas de question de contrôles internes à porter à l'attention des administrateurs.

Pour les anomalies non corrigées : les deux premières sont liées à celle de l'an dernier et rapporté à cette année. La troisième est la charge de l'AEFE, dans le passé, le montant est pour l'année, mais cette année, c'est pour la période scolaire.

Le DAF précise que maintenant, il y avait des proratas, mais maintenant, la facture est liée à l'année scolaire. Donc cette année, il y a une double écriture, mais ça correspond mieux aux dépenses de l'année scolaire.

L'auditeur demande au CA s'il souhaite corriger les erreurs. Dans le passé, elles n'ont pas été corrigées et ça ne change pas de façon importante les conclusions. C'est une demande de l'auditeur pour correspondre aux normes.

Il n'y a pas de désaccord avec la Direction lors de l'audit.



Pour la lettre de recommandation, pas de nouveaux points cette année. Certains éléments des années précédentes n'ont pas encore été mis en place, notamment la réconciliation des comptes par le Trésorier, et la politique de gestion financière de l'établissement (les procédures existent, mais n'ont pas encore été réunies dans un document).

Les États financiers

Budget de septembre 2016 à août 2017. Il avait été bâti sur 1 000 élèves avec une augmentation des droits de scolarité de 4,5 % par rapport à l'année précédente. Il y a 44 600 écritures comptables, 2 342 pièces de dépenses et 20 840 encaissements. On remercie l'équipe administrative, du DAF précédent et des auditeurs.

Les recettes : 91 % viennent des droits de scolarités. Les autres revenus, environ 500 000 \$ viennent de la garderie, des inscriptions et du bus scolaire.

Sur les 4 dernières années, les recettes ont bien progressé, notamment sur les droits de scolarité :

- Effet de l'augmentation sensible des droits de scolarité sur les 4 dernières années ;
- Plus de 80 % des droits de scolarité sont payés directement par les familles ;
- Nouveaux revenus (restaurant scolaire, voyages et sorties, bal des finissants, frais d'inscription, locations, AEFÉ).

Les dépenses :

- Les salaires : 63 %
- Charges académiques : 7 %
- Charges administratives : 10 %
- Charges de bâtiment : 20 %

Sur les 4 dernières années, les dépenses ont augmenté, mais la structure reste similaire, sauf les dépenses de bâtiments qui ont stabilisé.

La masse salariale :

- Les personnels locaux, qui sont payés par l'établissement, et les résidents, où on fait remonter l'argent à l'AEFE.
- Personnel enseignant :
- Coût moyen d'un enseignant : 82 000 \$ toutes charges comprises
- Coût moyen d'un résident : 65 000 \$ qui est payé par le Lycée.



La partie sur les résidents à tendance à augmenter, car les taux de contribution remontent. On a un nombre de personnels relativement stable sur ces années. On a une relative stabilité de la masse salariale en proportion.

- Évolution de la participation à la rémunération des résidents
- Stabilisation de la masse salariale
- Recrutement d'un nouveau administratif (poste RH)
- Masse salariale représente 66 % des droits de scolarité (ratio maximal recommandé de 70 %)

Les charges académiques :

Ce sont des dépenses à caractère académique directes. Environ 42 % de ce budget est pour les FSE projets au sens large. Pour le matériel pédagogique, c'est 30 %. La formation des personnels représente 9 % des dépenses.

Établissement dynamique avec beaucoup de projets qui représentent 42 % des dépenses

Évolution du poste matériel pédagogique qui intègre également les commandes pour ma rentrée

- Formation des personnels représente 1 % de la masse salariale
- Augmentation des dépenses académiques de 2,6 %

Les charges administratives :

- Les redevances AEFÉ représentent 54 %
- Le poste budgétaire la plus importante remontée des 6 %
- Dépenses administratives plutôt stables
- Honoraires importants cette année, notamment en raison de la campagne de dons
- Augmentation globale des charges administratives de 9 %

Les charges de bâtiment :

Les postes les plus importants sont les intérêts sur les prêts bancaires (31 %) et l'amortissement sur le bâtiment avec 38 %.

Analyse : la grande stabilité des dépenses sur ce poste ; maîtrise des postes de fiabilisation (chauffage, eau, électricité) Baisse des charges des bâtiments de 2,25 %.



On voit en tendance qu'on est dans un résultat moyen par rapport aux 4 dernières années.

Résultat excédentaire de 100 000 \$ de plus que prévu au budget prévisionnel

Bonne gestion conforme aux prévisions budgétaires

Opération en capital :

848 042 \$ d'investissement (principalement travaux ventilation et toitures)

134 766 \$ de dons comptabilisés sur cet exercice

543 000 \$ remboursement en capital.

Trésorerie et fonds de roulement

Trésorerie de 428 657 \$ (amélioration par rapport à l'exercice précédent)

Fonds de roulement de – 768 000 \$ (il aurait été proche de 0 si l'emprunt effectif sur l'exercice budgétaire de 2016-17

Établissement qui ne fonctionne qu'avec un BFR négatif.

Ratios :

L'emprunt représente 63 % de note active

42 jours de fonctionnement en trésorerie

Moins 22 jours de fonctionnement en fonds de roulement

Aide nette agence 3 526 000 \$. Cela représente 29,2 % des dépenses de 2017

Le travail a été énorme ces dernières années, avec de grosses augmentations des droits de scolarité, mais pas encore des résultats satisfaisants.

À noter :



Le contrat de location/acquisition pour les iPads, c'est environ 12 % comme taux d'intérêt C'est une chose à regarder.

Le ratio d'endettement sur le nouveau prêt : ratio d'endettement de 1,5 est très élevé. Si on ne rencontre pas le ratio, ça donne à la banque le droit de rappeler le prêt.

Proposition : Que le CA approuve les états financiers produits par le cabinet Collins Barrow qui donnent une image fidèle, en date du 31 août 2017, de la situation financière du Lycée Claudel ainsi que des résultats d'exploitation et du flux de trésorerie de la corporation. [Proposée : M. Danten ; Appuyée : Mme Anders]

Proposition adoptée à l'unanimité.

2. Adoption de l'Ordre du jour

Proposition : Que l'Ordre du jour soit adopté tel qu'amendé par les membres du CA [Proposée : M. Danten ; Appuyée : M. Ravenscroft]

Proposition adoptée à l'unanimité.

3. Conflit d'intérêts

Il y aura un conflit d'intérêts pour les membres du personnel pour la dernière question. Comme convenu dans le règlement intérieur du fonctionnement du CA, ils resteront dans la salle, mais ne pourront intervenir ou voter.

4. Adoption du procès-verbal du 18 octobre 2017

Proposition : Que le procès-verbal du 18 octobre 2017 soit adopté tel qu'amendé par les membres du CA [Proposée : Mme Anders ; Appuyée : M. Ravenscroft]

Proposition adoptée à l'unanimité.

5. Rapport de la présidente

I. Le comité exécutif :

Le comité exécutif s'est réuni le 7 octobre. Il a notamment traité les sujets suivants :

1. La rencontre avec l'AEFO :

Le comité s'est réuni pour discuter de la rencontre avec l'AEFO qui a eu lieu le 8 novembre pour avoir une stratégie solide et cohérente en place en étant transparent avec l'AEFO.

2. La lettre à l'AEFE :



Le proviseur a rédigé une lettre. La présidente a eu l'occasion de la commenter avant son envoi à l'AEFE le 11 novembre. La présidente remercie le proviseur pour l'excellente lettre écrite qui tient en compte tous les sujets requis afin de pouvoir bien expliquer la situation financière délicate du lycée.

3. La situation financière du lycée :

Il va de soi que la situation financière du lycée est problématique étant donnée :

- la baisse des effectifs cette année
- les dépenses exceptionnelles liées au programme d'équité salariale conduit en 2016-2017
- la hausse prévue du taux de participation pour les résidents à l'AEFE
- la contribution supplémentaire demandée par l'AEFE aux établissements conventionnés pour 2018 et 2019

Le comité exécutif va évaluer la structure des emplois à des fins d'optimisation avec le souci de limiter l'augmentation des frais de scolarité pour les familles, même si la situation financière du lycée implique sans doute une augmentation encore conséquente pour l'année à venir.

II. La rencontre avec l'AEFO :

Tout le comité exécutif [président, vice-président, trésorier, secrétaire, proviseur et DAF] a rencontré les représentants du syndicat [Mme Coudé et M. Roy] le 8 novembre. La rencontre s'est très bien passée, notamment parce que l'on a eu l'occasion de bien expliquer en toute transparence toutes les difficultés financières que le lycée affronte cette année. On a surtout noté que depuis juin, notre situation a gravement changé.

Le comité exécutif a mentionné au syndicat que le lycée devra encore augmenter les frais de scolarité pour la rentrée 2018-2019. De plus, le lycée est en train de négocier avec l'AEFE l'augmentation de notre pourcentage à payer pour les résidents. Finalement, le lycée souhaite étaler les coûts à payer aux personnels selon l'équité salariale. On a expliqué que le lycée cherche toujours d'autres sources de financement et on en a quelques-unes en place – la location des locaux, par exemple. On attend une réponse du syndicat.

III. Le comité finances :



Le comité finances s'est rencontré le 17 novembre. Le DAF avait avisé le comité finances qu'il a reçu les états financiers du vérificateur très tard le soir du 16 novembre.

IV. La rencontre avec la BMO :

La présidente, le trésorier, le proviseur et le DAF ont rencontré nos deux interlocuteurs de la BMO le 17 novembre pour finalement signer l'emprunt ! On a réitéré à la BMO que l'on souhaite travailler en transparence avec elle et que l'on ne souhaite pas avoir de surprises pour pouvoir bien gérer notre situation financière.

V. Autres :

1. L'AGA :

L'AGA aura lieu le 29 novembre. Il n'y a pas d'élections cette année. Les trois nouveaux administrateurs sont élus par acclamation. On aura une rencontre du CA tout de suite après l'AGA pour élire le comité exécutif.

2. Remerciements :

La présidente tient à remercier trois administrateurs qui auront terminé leur mandat le 29 novembre. Diane Marcil a représenté les personnels non enseignants depuis novembre 2013. Elle a participé au comité de planification de journée stratégique en 2016. Gilles Gallot a représenté les personnels enseignants depuis la même date. Il a participé au même comité. De plus, il a assisté à l'écriture du plan stratégique. Finalement, il a fait partie du comité du règlement et a joué un grand rôle à rédiger le nouveau règlement et le règlement interne du CA. Finalement, Katrina Anders, notre secrétaire depuis mai 2013 a fait un énorme travail : comité de règlement et comité du plan stratégique, comité de négociations de la convention collective où elle a passé neuf mois à négocier la nouvelle convention. Elle a aussi pris des procès-verbaux de toutes les réunions du CA et de l'AGA. Elle a consacré beaucoup de son temps au lycée pendant ses 4 ans. Merci à tous les trois pour leur travail et temps !

6. Rapport du Proviseur

Vie de l'établissement

- Jour du Souvenir : le vendredi 10 novembre, les élèves de 3^{ème} et 1^{ère} ont pu visionner le film « Cafard » de Jan Bultheel [2015]. Un moment solennel de commémoration a suivi le film, lors duquel des élèves de 1^{ère} et Terminale ont lu un texte sur le chêne de Vimy planté en avril 2017 au lycée et déclamé le poème « In Flanders fields ».
- La semaine des Lycées français du Monde [LFM], opération de communication de l'AEFE pour valoriser le réseau des établissements français, s'est déroulée comme annoncée dans le précédent rapport



du 12 au 19 novembre. Au quotidien, nous avons assuré la promotion de tout ce qui se fait au lycée. J'espère que vous avez suivi cette semaine sur notre site, Facebook et Twitter. Un grand merci et bravo à notre chargée de communication qui a élaboré ce programme et assuré la promotion du Lycée toute cette semaine particulière.

Semaine LFM Claudel 12 19 novembre 2017

- Activités périscolaires

Un film bilan et promotionnel des activités proposées aux enfants depuis septembre jusqu'aux congés de Noël a été réalisé par Emilie Houssin [bande-annonce ci-dessous mp4], diffusé largement pendant la semaine LFM, et le programme de la seconde session qui démarrera en janvier 2018 est prêt et sera diffusé dès cette semaine.

Un grand merci et bravo à Emilie Houssin et à tous nos intervenants ! Les enfants et familles sont ravis.

Travaux et réparations

1) Hall d'entrée vers l'auditorium

Le remplacement du faux plafond en bois qui s'était écroulé à la rentrée a été effectué. Un faux plafond de plaques blanches a été installé avec les luminaires intégrés, identique à ce qu'il y a dans les couloirs et salles de classe.

2) Grand gymnase

Comme suite à des infiltrations d'eau liées à une fuite dans le système de chauffage, notre assureur avait été contacté et avait constaté que le plancher en bois franc se soulevait sur les côtés. Les pluies diluviennes du début des congés d'automne ont amplifié le phénomène et le plancher du grand gymnase s'est soulevé partout. L'assureur assume le coût de l'enlèvement du plancher et son remplacement dans le cadre de l'enveloppe prévue (environ 130 000 CAD).

Par chance, nous pouvons utiliser le grand gymnase, puisque nous avons conservé le sol existant. L'espace a été désinfecté, nettoyé, asséché, sécurisé et mis en état de fonctionnement dans un délai record. Un grand merci et bravo à M. Pilote qui a géré cette situation d'urgence parfaitement.

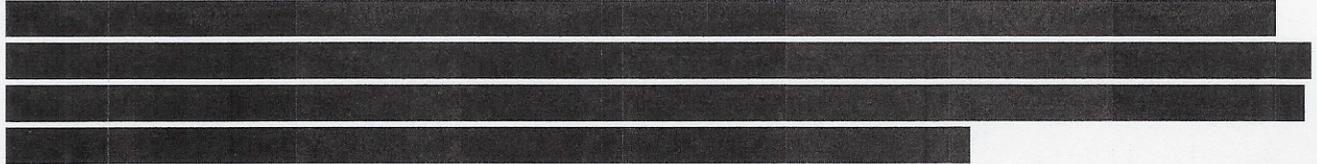
Jean Pilote et moi-même, nous suggérons pour le remplacement du sol de privilégier un revêtement autre que du bois, qui permettra dans l'avenir, si une inondation venait à se reproduire, de pomper l'eau et de nettoyer sans difficulté. Il semble que par le passé, des inondations du grand gymnase aient déjà été à déplorer, ce dont ni lui ni moi n'avions connaissance.

CMSST

La première réunion du Comité mixte de Santé et Sécurité au Travail s'est tenue le mardi 14 novembre.



Contentieux avec un parent



7. Rapport du Trésorier

1 - Rapport du vérificateur :

Le cabinet Collins Barrow présente son rapport de vérification en séance. La communication tardive du rapport n'a pas permis son examen par le comité finances.

2 - Appel d'offres pour un nouveau vérificateur :

Il sera proposé aux membres de la corporation lors de l'assemblée générale annuelle de voter une résolution permettant au CA d'organiser un appel d'offres en vue de la désignation d'un cabinet de vérification comptable.

3 - Emprunt BMO:

Rappel : le CA a voté en faveur de la dernière proposition de la BMO.

La direction, la présidente et le trésorier ont rencontré la BMO le 17 novembre 2017 pour signature de la lettre d'agrément, en tout point conforme aux conditions votées par le Conseil d'administration.

4 - États financiers d'octobre :

Les états financiers sont présentés en séance. Les sommes ont été payées pour l'AEFE, car les taux de change étaient plus intéressants. C'était aussi une demande de l'AEFE, et ce paiement a été apprécié.

5 - Frais de scolarité :

Quelques chiffres en rappel :



- Budget voté en juin 2017 base 1000 élèves, équité salariale (360 000 \$) versée en 3 ans. Excédent de 343 000 \$
- Budget septembre 2017. Base 965 élèves, modalités équité salariale inchangée. Déficit de 96 000 \$
- Budget novembre 2017. Base 965 élèves, modalités équité salariale inchangée, prise en compte nouvelles règles AEFÉ et hypothèque avec taux 3,41 %. Déficit 318 000 \$
- Augmentation des frais de scolarité depuis l'année scolaire 2010-2011 : + 45 %

Une augmentation des frais de scolarité devra donc être prévue pour l'année scolaire 2018-2019. Néanmoins, le CA devra réfléchir à prendre des dispositions pour que le fardeau financier soit équitablement réparti.

8. Questions diverses

a) Comité Règlement :

Quelques échanges avec des propositions de modifications au Règlement interne pour clarifier les annonces et demandes de participation à l'AGA et au CA. La Présidente s'engage à transmettre les informations au prochain CA pour améliorer le processus.

20 h 32 Conformément au Règlement, les membres du personnel quittent la rencontre.

b) L'équité salariale

c) Sonart

Cette question n'était pas à l'ordre du jour, mais une administratrice demande à la Proviseur un rapide état des lieux quant aux camps Sonart (le plus récent ayant eu lieu pendant les vacances de la Toussaint). Le Proviseur confirme que Sonart donne grande satisfaction, mais qu'il n'y a pas beaucoup d'élèves inscrits (environ une quarantaine). Le contrat sera éventuellement à revoir.

9. Clôture de la séance

Proposition : Que le Conseil lève la séance à 23 h 30

(Proposée : M. Danten ; Appuyée : M. Haziza)

Proposition adoptée à l'unanimité.

Prochaine rencontre du Conseil d'administration : mercredi 20 décembre 2017.



Lycée Claudel



aefe
Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

Prochaine rencontre du Conseil d'administration : mercredi 20 décembre 2017.

La présidente
Sangita KAMBLÉ

La secrétaire
Katrina ANDERS